



RECENSEMENT NATIONAL

Commerces impactés par les émeutes

des 17 et 18 octobre 2026

Aides locales et régionales identifiées



MISE À JOUR

23 octobre 2026

**Fédération Française
des Associations de Commerçants**

Un bilan ville par ville des dommages commerciaux
et des soutiens territoriaux identifiés.

Bilan ville par ville

Bilans et dispositifs actualisés le 23 octobre 2026 pour Nice et Strasbourg. Les autres données conservent leur dernière date de recensement.

Ville	Dommages et évolution du bilan	Soutiens territoriaux et état des dispositifs
Marseille	317 sinistrés et pillés sur 500 impactés (CCI, 20 octobre). Près de 700 détruits et/ou pillés évoqués par le ministre le 21 octobre.	Fonds régional Sud : forfait de 10 000 € ; enveloppe régionale de 5 M€, non réservée à Marseille. Dépôt annoncé du 23 octobre au 28 février 2027. Aucun fonds municipal ou métropolitain distinct confirmé. Voir conditions régionales.
Lyon	Plus de 200 commerces touchés, dont 157 sur la Presqu'île (Ville, 19 octobre).	Métropole : fonds d'urgence de 10 M€ annoncé pour sécurisation et avances de trésorerie. Ville : environ 100 000 € pour Noël, report de la hausse des tarifs des terrasses, autorisations facilitées et guichet unique. Soutiens consulaires annoncés : 3 000 € par commerçant, jusqu'à 1 500 € pour les artisans ; conditions à confirmer. Fonds régional AURA également annoncé.
Saint-Étienne	Près de 100 commerces touchés (Ville, 20 octobre)	Fonds Métropole-CCI jusqu'à 10 000 € par établissement, décrit comme opérationnel le 22 octobre. Cumul annoncé possible ; règlement détaillé et versements non vérifiés. Guichet, soutien psychologique, guide et animations. Permanences les 21-23 octobre, 8 h-18 h : 04 77 48 60 39. Fonds AURA annoncé.
Bordeaux	81 commerces directement touchés (CCI, bilan présenté le 20 octobre), dont 38 vandalisés et pillés et 30 avec vitrines brisées.	Réunion d'accompagnement avec l'État et les représentants économiques. Ville et Métropole : panneaux de protection des vitrines et nettoyage. Aucun montant d'aide directe locale confirmé.
Rennes	Plus de 60 commerces dégradés ou pillés (CCI, 22 octobre)	Mobilisation solidaire des acteurs locaux. Aucun dispositif financier chiffré de la Ville, de la Métropole ou de la Région confirmé.
Toulouse	Une vingtaine dans le premier bilan du 18 octobre, puis une trentaine le 19 octobre. Décompte évolutif à consolider.	Accompagnement administratif et psychologique consulaire. Aucun fonds des collectivités chiffré confirmé.
Grenoble	Près de 100 commerces touchés au 22 octobre ; périmètre ville ou agglomération à préciser.	Nettoyage renforcé Ville-Métropole. Fonds métropolitain proposé : 500 000 €, aides de 3 000 à 10 000 € pour réparation et sécurisation des vitrines. Vote prévu le 23 octobre à 12 h ; aide ni votée ni ouverte au 22 octobre. La demande initiale de fonds n'était pas un financement acquis. Fonds AURA annoncé.
Nantes	Plus de 30 commerces pillés ou dégradés ; estimation provisoire du 20 octobre.	Exonération des droits d'occupation du domaine public au dernier trimestre 2026. Guichet et registre de volontaires pour l'accompagnement. Autres aides financières à l'étude.
Tours	25 commerces pillés ou gravement endommagés (décompte municipal, 20 octobre).	Guichet municipal et information sécurité. Adaptation du fonds métropolitain de rénovation des façades : vote prévu le 2 novembre ; dépôt envisagé le 3 novembre, sous réserve du vote. Pas d'aide acquise au 22 octobre.

Ville	Dommages et évolution du bilan	Soutiens territoriaux et état des dispositifs
Nice	20 commerces touchés, dont 10 pillés. Les 400 000 € de dégâts annoncés pour la Ville et Lignes d'Azur concernent le patrimoine public et les transports, pas les pertes des commerces.	Ville-Métropole : plan exceptionnel annoncé. Fonds métropolitain de sécurisation : prise en charge de 50 % des dépenses (vigiles, plaques de protection...), avec un plafond annoncé de 5 000 € par commerce ; assiette du plafond et modalités à préciser au règlement. Tous les commerces des zones délimitées annoncés éligibles. Abondement métropolitain annoncé du fonds CCI pour compenser les pertes de chiffre d'affaires ; montant non précisé. Ouverture et calendrier de dépôt non confirmés. Report au cas par cas des échéances fiscales, notamment foncières, accepté par la DDFiP. Engagement municipal de réponse sous 48 h pour vitrines, accès, signalétique temporaire et livraisons. Un référent par commerce sinistré : contact et démarches fiscales et d'assurance sous 7 jours, puis suivi hebdomadaire jusqu'à réouverture. Informations de sécurité par SMS de la Police municipale.
Toulon	Environ 10 commerces vandalisés (réseau CCI, 20 octobre).	Aide municipale aux associations de commerçants envisagée au conseil de novembre ; montant non annoncé. Fonds Sud : 10 000 €, dépôt annoncé du 23 octobre au 28 février 2027.
Perpignan	6 commerces dégradés et pillés (bilan préfectoral, 17 octobre).	Aucune aide spécifique des collectivités confirmée. Fonds de solidarité consulaire CMA Occitanie activé le 19 octobre ; aide artisanale sous conditions.
Pau	Une devanture explicitement recensée au 18 octobre. Ce constat ne constitue pas un bilan commercial exhaustif.	Aucun dispositif financier local spécifique confirmé.
Paris	Nombreux commerces dégradés et pillés ; aucun total consolidé au bilan municipal du 19 octobre.	Cellule d'urgence pour recensement, assurances et reprise. Consultations juridiques gratuites avec le Barreau en mairie d'arrondissement ; rendez-vous de 20 minutes au 17e. Soutien psychologique APESA gratuit et confidentiel. Région Île-de-France : aide d'urgence à l'étude, sans montant ni dépôt confirmé.
Lille	Plusieurs commerces pillés au 17 octobre, dont Apple Store, Sephora, Optic 2000 et boutique du LOSC. Pas de total consolidé.	Aucun dispositif financier local chiffré confirmé.
Strasbourg	Moins d'une dizaine de commerces avec vitrines cassées à Strasbourg ; des impacts de projectiles sur d'autres vitrines sont également signalés.	Ville : cellule psychologique et accompagnement des commerçants, nettoyage et remise en état. Les Vitrines de Strasbourg : accompagnement juridique pour le dépôt de plainte. CCI : prêt local à taux zéro pour réparations et reconstitution des stocks, conseillers individuels ; plafond et conditions à demander à la CCI. Alertes SMS gratuites Vigicommerce. Aucun forfait municipal ou régional chiffré confirmé.

Ville	Dommages et évolution du bilan	Soutiens territoriaux et état des dispositifs
Montpellier	Plus de 50 commerces dégradés, dont 15 pillés (CCI Hérault, 20 octobre). Premier bilan du 19 octobre : environ 14 pillés. Correction à 15 ; ne pas additionner.	Ville, Métropole et Altemed : espaces de stockage pour protéger les marchandises et locaux commerciaux vacants pour une reprise temporaire annoncés. Fonds d'urgence à construire avec la CCI, la préfecture et les assureurs : aucun montant, calendrier ou dépôt confirmé. Accompagnement consulaire, assurances, échéanciers et soutien psychologique. CCI : 04 99 51 52 00 ; Amarok : 0 800 501 201.
Mulhouse	Bilan propre à Mulhouse en attente de précisions.	Accompagnement CCI et prêt local à taux zéro pour remise en état et stocks ; montant et conditions à confirmer. Aucun fonds municipal distinct chiffré confirmé.
Rouen	Pillages documentés au 18 octobre ; aucun chiffre local consolidé confirmé.	Aucune mesure financière locale précise confirmée.
Limoges	Commerces pillés et dégradés en centre-ville au 18 octobre ; aucun total consolidé.	Aucun dispositif financier local chiffré confirmé.
Chambéry	Plusieurs enseignes touchées, dont Fnac, Galeries Lafayette et Lacoste au 18 octobre ; pas de total global.	Fonds régional AURA annoncé ; aucune aide locale distincte chiffrée confirmée.
Annecy	Plusieurs boutiques saccagées, dont Lacoste au 19 octobre ; pas de total global.	Fonds régional AURA annoncé ; éligibilité individuelle à vérifier. Aucune aide locale distincte chiffrée confirmée.
Quimper	Une agence bancaire dégradée documentée au 18 octobre ; aucun bilan global des commerces.	Aucun dispositif local spécifique confirmé.
Valence	Commerces vandalisés signalés au 17 octobre ; nombre non précisé.	Fonds régional AURA annoncé ; aucun fonds local distinct chiffré confirmé.
Clermont-Ferrand	Pillages documentés chez Microspeed et Zara au Centre Jaude au 21 octobre. Deux exemples, sans total global consolidé.	Fonds régional AURA annoncé ; aucun dispositif municipal ou métropolitain distinct chiffré confirmé.
Besançon	Plusieurs commerces vandalisés, notamment Lacoste au 17 octobre ; aucun décompte global consolidé.	Aucune aide financière territoriale précise confirmée.
Villefranche-sur-Saône	Bilan propre à Villefranche-sur-Saône en attente de précisions.	Cadre régional AURA annoncé ; éligibilité individuelle à vérifier. Aucun fonds local distinct confirmé.

Dispositifs régionaux

Montants, bénéficiaires, conditions et calendrier des aides identifiées.

Dispositif	Montants, bénéficiaires et calendrier
Région Sud	Enveloppe annoncée : 5 M€. Forfait de 10 000 € par établissement SIRET, une seule aide par établissement. PME autonomes de moins de 250 salariés et structures de l'ESS en PACA, actives au 17 octobre, accueillant du public, ayant subi des dégâts ou vols significatifs directement liés aux événements. Régularité fiscale et sociale et conditions financières exigées. Pièces : immatriculation récente ou justificatifs associatifs, RIB et justificatifs du sinistre (assurance, expertise, plainte ou photos selon le dossier). Dépôt annoncé le 23 octobre ; date limite le 28 février 2027. Au 22 octobre, ouverture effective non constatée. Contact : 0 805 805 145.
Auvergne-Rhône-Alpes	Enveloppe de 15 M€ annoncée le 21 octobre. Aide à l'autoprotection : 50 % des dépenses éligibles, plafonnée à 5 000 €. Rideaux, vitrages de sécurité, vidéoprotection, brouillard opacifiant notamment ; achats depuis le 19 octobre. Les commerces des zones touchées peuvent être concernés même sans dégâts directs ; dossiers les plus exposés prioritaires. Ne couvre pas automatiquement toutes les réparations ordinaires. Dépôt annoncé le 23 octobre ; règlement, cumul et ouverture réelle à vérifier. L'objectif de versement rapide ne vaut pas versement constaté.
Île-de-France	Aide d'urgence aux commerces à l'étude, annoncée le 19 octobre. La Région et la Ville de Paris évaluent les dégâts et les pertes de chiffre d'affaires. La mise en place d'un soutien régional est examinée après clarification des indemnisations d'assurance et des fonds professionnels. Au 22 octobre : aucun montant, plafond, critères définitifs, vote ou calendrier de dépôt confirmé. La demande de moratoires fiscaux et sociaux adressée à l'État ne constitue pas une aide régionale acquise. Le fonds de 2023, ouvert du 10 juillet au 30 septembre 2023, ne vaut pas ouverture d'un dispositif en 2026.



LA FFAC MOBILISÉE

en faveur des commerçants et des centres-villes

Aux côtés de celles et ceux qui font vivre nos territoires

La Fédération Française des Associations de Commerçants porte la voix des commerçants et de leurs associations auprès des pouvoirs publics. Face aux dégradations, elle relaie les besoins du terrain et diffuse les informations utiles sur les dispositifs de soutien.

Notre mobilisation vise à protéger les commerces, accompagner leur reprise d'activité et défendre la vitalité de nos centres-villes.

CONTACTER LA FFAC

Fédération Française des Associations de Commerçants

Siège social — Conseil du Commerce de France
76 avenue des Champs-Élysées
75008 Paris

Téléphone : 09 50 03 28 54

Courriel : contact@ffacommercants.org

Site internet : www.ffacommercants.org

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS FRANÇAIS